

DIRECTED[®]

La compagnie derrière la Plateforme numérique intégrée d'AstroStart[®].

Depuis sa création, le but premier de Directed est d'offrir aux consommateurs les meilleurs systèmes de sécurité et accessoires automobiles. Bénéficiaire de près de 100 brevets et de Prix d'Innovation dans l'industrie de la technologie électronique avancée.

Les produits de qualité Directed sont vendus et entretenus partout en Amérique du Nord et dans le monde entier.

Appelez au (800) 274-0200 pour avoir plus d'information au sujet de nos produits et services.

The company behind the AstroStart[®] Integrated Digital Platform is Directed.

Since its inception, Directed has had one purpose, to provide consumers with the finest vehicle security and accessories available. The recipient of nearly 100 patents and Innovations Awards in the field of advanced electronic technology.

Quality Directed products are sold and serviced throughout North America and around the world.

Call (800) 274-0200 for more information about our products and services.

© 2017 Directed. Tous droits réservés. / All rights reserved.

590-10109 2017-06

AstroStart[®]

Systemes de démarrage à distance et de sécurité
Remote Start & Security Systems

tout est à votre portée.^{MD}
nothing comes remotely close.TM

elite
series



www.astrostart.com

Directed s'engage à offrir des produits et services de qualité de classe mondiale qui raviront les clients.

Directed is committed to delivering world class quality products and services that excite and delight customers.

GUIDE DE L'UTILISATEUR OWNER'S GUIDE

MODÈLE
MODEL

DSP621
DSP611

Table des matières

Félicitations	1
Information importante.....	2
Réglementation gouvernementale et consignes de sécurité	2
Votre garantie	2
Télécommandes de remplacement.....	2
Introduction	3
Télécommande à 1 bouton.....	3
Antenne.....	3
Utilisation du système	4
Démarrer le moteur	4
Déverrouiller les portières	4
Arrêter le moteur.....	4
Trouver le véhicule	5
Mode Valet	5
Contournement d'urgence	5
Mode Séquence de sécurité	5
Information sur la pile.....	7
Alerte de pile faible	7
Remplacement de pile	7
Élimination de la pile	8
Informations de brevets.....	8
Règlementations gouvernementales	9
Avertissement! La sécurité d'abord	11
Garantie à vie limitée	14

Félicitations

Félicitations pour l'achat de votre système d'AstroStart Digital à la fine pointe de la technologie. La lecture de ce manuel du propriétaire avant l'utilisation de votre système vous aidera à en optimiser l'utilisation ainsi que ses diverses fonctionnalités. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez consulter votre détaillant AstroStart autorisé au 1-800-753-0600.

Remarque: Votre système est modulaire, et pourrait ne pas inclure de télécommande ou de sécurités. Ce guide couvre également les fonctionnalités facultatives qui peuvent ne pas être disponibles dans votre système. Consultez votre détaillant pour savoir quelles fonctionnalités sont disponibles.

Information importante

Réglementation gouvernementale et consignes de sécurité



Lisez les informations de **réglementation gouvernementale** et les **Avertissements!**

Lisez **Sections de consignes de sécurité** de ce manuel avant d'utiliser le système.

AVERTISSEMENT! Le non-respect de ces informations peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels et conduire à une utilisation illégale du système au-delà de son usage prévu.

Votre garantie

Votre système est livré avec une garantie. Les conditions de la garantie sont décrites à la fin de ce guide. Assurez-vous de recevoir la preuve d'achat auprès de votre revendeur indiquant que le produit a été installé par un détaillant AstroStart autorisé.

Télécommandes de remplacement

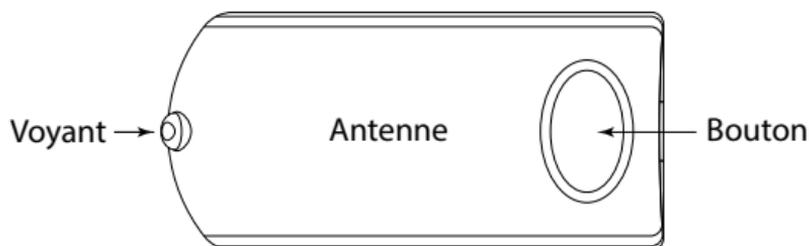
Veuillez consulter votre détaillant autorisé. Les numéros de pièce des télécommandes se trouvent en général à l'arrière de ces dernières.

Introduction

Télécommande à 1 bouton

État du système	Appuyer/Relâcher le bouton	Appuyer/Maintenir pendant 3 sec.
Moteur OFF	Démarrer le moteur	Trouver le véhicule
Moteur ON	Déverrouiller les portières	Arrêter le moteur

Antenne



L'antenne, généralement située sur la partie supérieure du pare-brise avant, envoie et reçoit des commandes ou des messages du système et vers celui-ci. Elle est constituée du :

- Voyant, en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Bouton, permettant d'accéder à différentes fonctions, à la programmation et aux fonctions de rapport du système.

Utilisation du système

Démarrer le moteur

Lorsque le moteur est à l'arrêt, **appuyer** sur le bouton de la télécommande et le **relâcher** pour démarrer le moteur. Si le démarrage à distance ne fonctionne pas, les feux de stationnement du véhicule clignotent pour indiquer la cause. Référez-vous au tableau suivant pour la cause probable.

Conditions d'alerte:

Clignotement des feux de stationnement*	Cause possible	Solution
5	Frein appuyé	Relâcher la pédale de frein.
6	Capot ouvert	Fermer capot.
7	Après lancement de la commande de télé démarrage, MTS non activé.	Activer mode MTS.
9	Valet démarrage activé	Désactivez le valet démarrage

Déverrouiller les portières

Une fois que le moteur a été télé démarré, **appuyer** et **relâcher** le bouton de la télécommande. Les portières se déverrouillent, les feux de stationnement clignotent et le klaxon retentit (si connecté) pour confirmer la commande.

Arrêter le moteur

Une fois que le moteur a été télé démarré, **appuyer** sur le bouton de la télécommande et le **maintenir** enfoncé jusqu'à ce que le

voyant d'émission DEL clignote rapidement. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Trouver le véhicule

Lorsque le moteur est éteint, **maintenir** enfoncé le bouton de la télécommande pendant trois secondes. Le klaxon retentit (si connecté) une fois et les feux de stationnement clignotent plusieurs fois.

Mode Valet

Le mode Valet de démarrage désactive les fonctions de démarrage à distance jusqu'à ce que l'option soit désactivée.

Utilisez la routine suivante pour activer ou désactiver manuellement le mode de valet:

1. **Mettre** le contact puis le couper.
2. **Appuyer** et **maintenir** le bouton de valet pendant cinq secondes.

Les feux de stationnement clignotent neuf fois rapidement lorsqu'il est activé et neuf fois lentement lorsqu'il est désactivé.

Contournement d'urgence

La procédure suivante désarme le système lorsqu'une télécommande programmée n'est pas disponible. Nombre de pressions _____

1. **Mettre** le contact.
2. **Appuyer** sur le bouton valet le nombre de fois requis (une fois par défaut). Après quelques secondes la sirène s'arrête et le système est désarmé.

Mode Séquence de sécurité

Lorsque le système est installé dans un véhicule à transmission manuelle, le système nécessite que le mode Séquence de sécurité soit correctement configuré lors du stationnement du véhicule. Si le

mode Séquence de sécurité n'est pas correctement configuré ou est défectueux après avoir été correctement configuré, le système ne démarre pas le moteur.

1. Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est en position neutre, appuyer sur la pédale de frein et actionner le frein de stationnement en laissant le moteur tourner.
2. Relâcher la pédale de frein. Il n'y a aucune limite de temps pour exécuter cette étape tant que le moteur est en marche.
3. Dans les 20 secondes suivant le relâchement de la pédale de frein, appuyer sur le bouton de commande sur la télécommande.
4. Les feux de stationnement clignotent 5 fois pour confirmer l'activation du mode Séquence de sécurité et la télécommande active les sorties d'allumage. Le voyant s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre.
5. Couper le contact et retirer la clé. Le moteur est toujours en marche.
6. Sortir du véhicule, fermer toutes les portières et appuyer sur le bouton de la télécommande et le maintenir enfoncé.
7. Le moteur s'arrête. Après quelques secondes, le voyant s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre.

Information sur la pile

La télécommande bidirectionnelle 2621-TX* est alimentée par deux piles bouton (CR-2016), et la télécommande unidirectionnelle 2611-TX, est alimentée par une pile bouton (CR-2032). La portée de fonctionnement diminue lorsque la charge de la pile diminue.

Alerte de pile faible

Lors du déverrouillage du véhicule à l'aide d'une télécommande avec une faible charge de pile, le système fournit une notification en émettant un troisième son de klaxon (si connecté). Le système émet toujours un son de klaxon lors du déverrouillage, même si les tonalités de confirmation sont désactivées. Après avoir exécuté une commande avec la télécommande, plusieurs tonalités se font entendre pour indiquer que la pile doit être remplacée (selon le modèle, il peut y avoir plus d'une pile). Une fois que les alertes commencent, la télécommande restera opérationnelle pendant plusieurs jours, mais la pile doit être remplacée le plus tôt possible ou il se peut que le système ne réponde plus aux commandes.

Remplacement de pile

1. **Dévisser** la vis sur l'arrière de l'appareil et la **retirer** du boîtier (si présente).
2. **Utiliser** un petit tournevis à lame plate et l'**insérer** dans la fente située le long du bas de la télécommande, près du porte-clés. **Ouvrir** soigneusement le boîtier.
3. **Retirer** délicatement la ou les pile(s) usagée(s) pour les retirer de la pince de fixation. **Orienter** la nouvelle pile correctement pour la polarité et l'**insérer** dans la pince de fixation.
4. **Réaligner** les pièces du boîtier et les **fixer** en appuyant fermement et uniformément sur le devant et le dos. **Réinstaller** la vis (si présente).

Élimination de la pile



Directed Electronics se soucie de l'environnement. Si vous devez vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales de recyclage de pile.

* **Remarque:** Votre système peut ne pas inclure la télécommande bidirectionnelle 2621-TX.

Informations de brevets

Ce produit est couvert par un ou plusieurs brevets des suivants aux É.-U. :

Brevets de démarrage à distance :

5,349,931; 5,872,519; 5,914,667; 5,952,933;
5,945,936; 5,990,786; 6,028,372; 6,467,448;
6,561,151; 7,191,053; 7,483,783

Brevets de sécurité de véhicule :

5,467,070; 5,532,670; 5,534,845; 5,563,576; 5,646,591;
5,650,774; 5,673,017; 5,712,638; 5,872,519; 5,914,667;
5,952,933; 5,945,936; 5,990,786; 6,028,505; 6,452,484

Autres brevets en attente.

Règlementations gouvernementales

Cet appareil est conforme aux parties 1.5 des règlements de la FCC. Son utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Ce périphérique doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet équipement a été testé et est conforme aux limites d'un appareil de Classe B, selon l'article 1.5 des Règles FCC. Ces limites ont été établies pour offrir une protection raisonnable contre les interférences dans le cadre d'une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'existe cependant aucune garantie que des interférences ne seront pas produites dans le cadre d'une installation particulière. Si l'équipement engendre des interférences nuisant à la réception radio ou télévisuelle (ce qui peut être déterminé en le mettant hors tension, puis en le remettant sous tension), vous êtes encouragé à tenter d'y remédier en ayant recours à l'une des mesures suivantes:

Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.

Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.

Branchez l'équipement dans une prise de courant faisant partie d'un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.

Contactez le revendeur ou un technicien radio ou TV d'expérience pour obtenir de l'assistance.

Télécommandes

Pour satisfaire les exigences de conformité d'exposition de RF de la FCC, cet appareil devrait être utilisé dans des configurations de manipulations manuelles uniquement. Cet appareil et son antenne doivent être tenus à une distance d'au moins 20 cm de toutes les parties du corps de l'utilisateur, à l'exception des mains et des poignets pour respecter les normes d'exposition RF. Cet appareil est conçu pour être utilisé dans les mains d'une personne et ses configurations d'exploitation ne prennent pas en charge les transmissions normales pendant qu'il est transporté dans les poches ou des étuis à côté d'une personne.

Antenne

Pour satisfaire les exigences de conformité d'exposition de RF de la FCC, l'appareil et son antenne doivent être tenus à une distance d'au moins 20 cm de toutes les parties du corps de l'utilisateur, à l'exception des mains et des poignets pour respecter les normes d'exposition RF.

L'appareil respecte les normes exposées par les Standards de l'industrie radio du Canada RSS 210. Son utilisation n'est autorisée que sur une base de non-interférence et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il provoque des interférences nuisibles aux services autorisés par IC. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes les interférences radio qui peuvent être reçus, même si ce brouillage pourrait affecter le fonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Avertissement! La sécurité d'abord



Veillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une utilisation incorrecte du produit peut être dangereuse ou illégale.

Installation

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée que par un détaillant AstroStart autorisé. Si vous avez des questions prenez contact avec le revendeur ou avec Directed directement au 1-800-753-0600.

Capacité de démarrage à distance

Lorsqu'il est correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule via un signal de l'émetteur de la télécommande. Pour cette raison, ne jamais faire fonctionner ce système dans un espace clos ou partiellement clos, espace sans ventilation (comme un garage). Lorsque vous stationnez dans un espace clos ou partiellement clos ou lors d'un entretien du véhicule, le système de télé démarrage doit être désactivé en utilisant la procédure de « Valet démarrage » exposée dans la section « Modes valet » de ce manuel. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la télécommande soit conservée hors de portée des enfants pour garantir que le système ne soit pas démarré par accident. IL EST RECOMMANDÉ QUE L'UTILISATEUR INSTALLE UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS LES PIÈCES HABITÉES DIRECTEMENT ADJACENTES AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES DES PIÈCES HAABITÉES DONNAT ACCÈS À L'ESPACE FERMÉ OU PARTIELLEMENT FERMÉ CONTENANT LE VÉHICULE DOIVENT DEMEURER VERROUILLÉS EN TOUT TEMPS. Ces précautions sont de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Véhicules à transmission manuelle

Les télé démarreurs sur les véhicules à transmission manuelle fonctionnent différemment de ceux équipant les véhicules à transmission automatique, car le levier de vitesse doit être au point mort. Lisez le mode d'emploi accompagnant les télé démarreurs pour transmission manuelle avec attention. Si vous avez des questions supplémentaires, consultez votre détaillant AstroStart autorisé.

Avant le démarrage à distance d'un véhicule à transmission manuelle, assurez-vous de:

- Laisser le véhicule au point mort et être sûr que personne ne se tient debout à l'avant ou à l'arrière du véhicule.
- Ne démarrer à distance que sur une surface plane.
- Ayez le frein de stationnement pleinement déployé.

AVERTISSEMENT! Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le frein de stationnement/d'urgence est en bonne état de fonctionnement. Ne pas le faire pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Nous recommandons à tous les propriétaires de véhicules de faire contrôler et régler leurs freins de stationnement/d'urgence par un professionnel deux fois par an.

L'utilisation de ce produit d'une manière contraire à son mode de fonctionnement proposé peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort. (1) Ne jamais faire démarrer à distance le véhicule si les vitesses sont engagées, et (2) Ne jamais faire démarrer le véhicule à distance avec les clés dans le contact. L'utilisateur doit aussi avoir la fonction de sécurité de point mort du véhicule contrôlée périodiquement, de sorte que le véhicule ne puisse pas démarrer à distance alors que les vitesses sont engagées. Ce test devrait être effectué par une personne autorisée par AstroStart en conformité avec le Contrôle de sécurité décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre avec les vitesses engagées, arrêter les opérations de démarrage à distance immédiatement et consulter le détaillant AstroStart autorisé pour résoudre le problème.

Après l'installation du module de démarrage à distance, contactez votre revendeur agréé pour qu'il teste le module de démarrage à distance en effectuant les vérifications de sécurité tel que décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de la sécurité du point mort, l'appareil de démarrage à distance n'a pas été installé correctement. Le module de démarrage à distance doit être enlevé ou l'installateur doit réinstaller le système de démarrage à distance afin que le véhicule ne démarre pas lorsque les vitesses sont engagées. Toutes les installations doivent être activées par un détaillant AstroStart autorisé.

LE FONCTIONNEMENT DU MODULE DE TÉLÉDÉMARRAGE SI LE VÉHICULE DÉMARRE LES VITESSES ENGAGÉES EST CONTRAIRE À SON MODE DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉ. L'UTILISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉDÉMARRAGE SOUS CES CONDITIONS PEUT ENTRAÎNER UN MOUVEMENT BRUSQUE IMPRÉVISIBLE DU VÉHICULE, CAUSANT DES BLESSURES GRAVES, INCLUANT LA MORT OU DES DOMMAGES MATÉRIELS. CESSEZ IMMÉDIATEMENT L'UTILISATION DE CET APPAREIL ET DEMANDEZ L'AIDE D'UN DÉTAILLANT ASTROSTART AUTORISÉ POUR RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE. ASTROSTART NE SERA PAS TENU RESPONSABLE OU NE PAIERA PAS POUR LES COÛTS D'INSTALLATION OU DE RÉ-INSTALLATION.

Ce produit est destiné pour les véhicules à carburant injecté seulement. L'utilisation de ce produit sur un véhicule à transmission standard doit être effectuée dans le respect total des instructions de ce manuel.

Ce produit ne doit pas être installé dans un véhicule décapotable, avec toit rigide ou souple ou à transmission manuelle. L'installation dans de tels véhicules peut entraîner des risques.

Interférence

Tous les appareils de radio sont soumis à des interférences susceptibles d'entraîner des défaillances imprévues.

Mise à niveau

Toute mise à niveau de ce produit doit être effectuée par un détaillant AstroStart autorisé. Ne pas tenter d'effectuer toute modification non autorisée de ce produit.

Résistance à la chaleur et à l'eau

Ce produit n'est pas conçu pour être résistant à la chaleur et à l'eau. Assurez-vous de garder ce produit sec et éloigné de toute source de chaleur. Tout dommage causé par la chaleur ou l'eau annulera la garantie.

Garantie à vie limitée

**GARANTIE À VIE LIMITÉE SUR LE MODULE DÉMARREUR À DISTANCE
GARANTIE DE DEUX (2) ANS SUR LE RÉCEPTEUR ET LE TRANSMETTEUR
GARANTIE DE DEUX (2) ANS SUR LES ACCESSOIRES**

DÉMARREURS À DISTANCE ASTROSTART^{MD} (MODULE) - GARANTIE À VIE LIMITÉE

Directed Electronics Canada, Inc., le fabricant des démarreurs à distance AstroStart (le Produit), garantit à l'utilisateur/acheteur initial que les divers modules de commande du Produit (les Modules) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'oeuvre pendant une période de vie limitée tant que l'utilisateur/acheteur initial demeure propriétaire en permanence de l'automobile sur laquelle le Produit a été installé à l'origine et que ce Produit soit demeuré installé sans interruption sur l'automobile pendant la période de garantie. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Directed Electronics Canada, Inc. réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions stipulées plus loin) les Modules s'avérant défectueux.

RÉCEPTEUR ET TRANSMETTEUR ASTROSTART^{MD} – (COMPOSANTES)

Directed Electronics Canada, Inc. garantit à l'utilisateur/acheteur initial que tout Récepteur et Transmetteur AstroStart (Composantes) installées simultanément avec le module principal (Produit) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'oeuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur/acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle les Composantes ont été installées à l'origine et que les Composantes soient demeurées installées en permanence sur l'automobile. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Directed Electronics Canada, Inc. réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions stipulées plus loin) les Composantes s'avérant défectueuses.

ACCESSOIRES ASTROSTART^{MD} – (TOUT AUTRE MODULE ÉLECTRONIQUE)

Directed Electronics Canada, Inc. garantit à l'utilisateur/acheteur initial que tout Accessoire AstroStart installé simultanément avec le module principal

(Produit) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'oeuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur/acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle l'Accessoire a été installé à l'origine et que l'Accessoire soit demeuré installé en permanence sur l'automobile. Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Directed Electronics Canada, Inc. réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions stipulées plus loin) les Accessoires s'avérant défectueux.

LIMITE DE LA GARANTIE :

- La période de la garantie commence à la date de l'achat des Produits, Composantes ou des Accessoires. Si la date d'achat ne peut être vérifiée par une facture, la date du fabricant indiquée sur le Produit, Composantes ou Accessoires visée par la présente garantie sera la date du début de la période de la garantie.
- L'installation, la réparation et le service des Produits, Composantes ou des Accessoires couverts doivent être exécutés par un technicien agréé de Directed Electronics Canada, Inc.

LA GARANTIE EST NULLE SI :

- Le Module principal ou les Accessoires sont ouverts (sauf les accessoires nécessitant l'insertion d'une clé, par exemple Cut II).
- L'étiquette portant la date du fabricant a été enlevée ou endommagée.
- Le Produit (i) est défectueux ou a été endommagé en raison d'un accident, de la négligence, d'un incendie, d'un usage abusif, d'une inondation, de la foudre, du transport et de la manutention ou de toute autre circonstance indépendante de Directed Electronics Canada, Inc., (ii) a été modifié de quelle que façon que ce soit, (iii) a été installé ou réparé par quiconque autre qu'un technicien agréé, ou (iv) a été installé ou utilisé d'une manière inappropriée.

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA GARANTIE :

- Les dommages causés à l'unité par l'enlèvement, l'installation ou l'entretien du Produit, des Accessoires ou des Composantes; les frais de main d'oeuvre liés à l'enlèvement, la réinstallation ou l'entretien du Produit, des Accessoires ou des Composantes; l'expédition du Produit, des Accessoires ou des Composantes défectueux à Directed Electronics Canada, Inc.; le retour du Produit, des Accessoires ou des Composantes réparés ou remplacés.
- Les fils, câbles et interrupteurs.
- Les piles.
- Les boîtiers de télécommandes ou la membrane en caoutchouc pour les boutons, si usés où endommagés lors de l'utilisation.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE POUR TOUS LES RETOURS EN VERTU DE LA GARANTIE

Pour tout problème, le client doit se présenter à un détaillant Directed Electronics Canada, Inc. autorisé avec ce qui suit :

- Une copie claire de la preuve d'achat du Produit, des Composantes ou de l'Accessoire, indiquant ce qui suit :
 - o La date de l'achat.
 - o Le nom complet et l'adresse complète du client.
 - o La dénomination sociale et l'adresse du détaillant autorisé.
 - o La nature du produit installé.
 - o La marque, le modèle, l'année et la couleur du véhicule.
 - o Le numéro d'immatriculation du véhicule ou le numéro d'identification du véhicule.

TEXTE DE LA GARANTIE

LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ASTROSTART SONT UN MOYEN DE DISSUASION CONTRE LES POSSIBILITÉS DE VOL. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU ASSURANCE CONTRE LE VANDALISME, LES DOMMAGES OU LE VOL DU VÉHICULE, DE SES PIÈCES OU DE SON CONTENU ET EXCLUT EXPRESSÉMENT ET ENTIÈREMENT SA RESPONSABILITÉ, INCLUANT NOTAMMENT, LA RESPONSABILITÉ POUR VOL, DOMMAGE OU VANDALISME. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. N'AUTORISE

PERSONNE À CRÉER QUELQUE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ ADDITIONNELLE QUE CE SOIT RELATIVEMENT AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ EN SON NOM.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, VERBALE OU ÉCRITE, EXPRESSE OU IMPLICITE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUTE GARANTIE INCLUANT MAIS SANS LIMITER TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE ET TOUTE GARANTIE RELATIVE AU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES ET DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. N'ASSUME AUCUNE TÂCHE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ RELIÉE À SES PRODUITS ET N'AUTORISE PERSONNE À LE FAIRE EN SON NOM. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. EXCLUT ENTIÈREMENT SA RESPONSABILITÉ POUR TOUT ACTE D'UNE TIERCE PERSONNE INCLUANT SES DÉTAILLANTS OU INSTALLATEURS ET N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À CET EFFET. LES OBLIGATIONS DE DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. AUX TERMES DE LA GARANTIE ET LES RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DES PRÉSENTES SE LIMITENT EXCLUSIVEMENT À CEUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE POUR L'ENTRETIEN, LA DÉINSTALLATION ET LA RÉINSTALLATION DES UNITÉS OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE EN DÉCOULANT. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE RÉCLAMATION OU D'UN LITIGE IMPLIQUANT DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. OU L'UNE DE SES FILIALES, LE FORUM APPROPRIÉ EST DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC. LES LOIS PROVINCIALES DU QUÉBEC AINSI QUE LES LOIS FÉDÉRALES DU CANADA S'APPLIQUENT ET RÉGISSENT LE LITIGE. LA COMPENSATION MAXIMALE DÉCOULANT D'UNE RÉCLAMATION CONTRE DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. NE PEUT EN AUCUN CAS EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DE L'UNITÉ PAR UN DÉTAILLANT AUTORISÉ DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE QUEL QU'IL SOIT, INCLUANT NOTAMMENT TOUT DOMMAGE CORRÉLATIF

OU ACCESSOIRE, TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LA PERTE DE TEMPS, LA PERTE DE REVENUS, LA PERTE COMMERCIALE OU LA PERTE D'UNE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DU MÊME GENRE. LA GARANTIE OFFERTE PAR DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. S'APPLIQUE SEULEMENT ET EXCLUSIVEMENT AU PRODUIT LUI-MÊME. LE RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION NE CONSTITUE PAS UNE RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ DE LA PART DE DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. OU DE SES DÉTAILLANTS OU INSTALLATEURS AUTORISÉS.

Certains états ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou corrélatifs, de sorte que les restrictions ou exclusions précitées peuvent ne pas s'appliquer à votre endroit. Des exclusions ou limites similaires, y compris celles concernant les limites au transfert ou à la cession, peuvent ne pas s'appliquer dans certaines provinces canadiennes. Cette garantie vous accorde des garanties juridiques spécifiques et vous pourriez également vous prévaloir d'autres droits qui peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre.

Cette garantie constitue l'entente complète relative à la garantie et remplace toute entente, déclaration ou convention antérieure ou contemporaine, écrite, orale ou implicite.

540-10011 - 2010.04